

**BARTRES**  
**COMPTE RENDU DU**  
**SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU POTABLE**  
**DES 3 VALLEES DU 29 JUIN 2010**

L'an deux mille dix, le vingt neuf **du mois de JUIN** à 20h30, les délégués du Syndicat d'AEP des 3 Vallées, se sont réunis à la salle polyvalente de BARTRES, **sous la Présidence de Monsieur Gérard CLAVE**, Président.

Nombre de délégués présents : 18

Date de convocation du Comité Syndical: 21 Juin 2010

Secrétaire de séance : Mme ARGENTIERE Céline

**PRESENTS** :Mme JOLY Monique - Mr LAVIGNE Jean - Mr CLAVE Gérard – Mr SARROCA David – Mr CABANNE Patrick - Mr FORT Jean-Pascal - Mr SANSON Mario Mr JOANNY Laurent –Mr MUR Ange - Mr DOSSAT Benoît - Mr MONGARDIEN Christophe - Mme LANNES Irène - Mr DULONG Georges - Mr RULAND Michel – Mr SEGURET Richard - Mme ARGENTIERE Céline - Mr NAVARRET Christian - Mr SASSUS Bertrand.

**EXCUSES** : Mr HERNANDEZ Gérard - Mme DUSSAU Dominique.

Assistait également à la séance : Melle MENGELLE Martine (Secrétaire du syndicat)

**SEANCE OUVERTE A 20H30**

**I - COMPTE ADMINISTRATIF 2009**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Chapitres dont le total en dépenses de 219 996.00 €et le total en recettes de 188 219.70 € laissent apparaître un **déficit de clôture de 31 776.30 €**

**SECTION D'EXPLOITATION**

Chapitres dont le total en dépenses de 122 911.26 €et le total en recettes de 315 822.41 € laissent apparaître un **excédent de clôture de 192 911.15 €**

Le Comité Syndical adopte et approuve le Compte Administratif 2009 à l'unanimité des membres présents.

**II - COMPTE DE GESTION 2009**

**DRESSE PAR MR MARTINEZ CLAUDE - TRESORERIE DE LOURDES.**

Le Comité Syndical adopte et approuve le compte de gestion 2009 à l'unanimité des membres présents.

### **III - AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE D'EXPLOITATION 2009.**

Après constatation et approbation des résultats de l'exercice 2009 par le comité syndical, Monsieur le Président propose au comité syndical d'affecter l'excédent de fonctionnement, soit la somme de 192.911,15 € ainsi qu'il suit:

**INVESTISSEMENT:**

Art-106 "Réserves": 31.776,30 €

**FONCTIONNEMENT:**

Art-002 "Excédents antérieurs reportés": 161 134,85 €

Proposition adoptée à l'unanimité.

### **IV - CHOIX DU BUREAU D'ETUDE POUR MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR LA PROCEDURE DE DELEGATION DU SERVICE D'EAU POTABLE**

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents :

- décide d'attribuer la mission de maîtrise d'assistance au bureau d'étude 2 AE pour un montant de 8.943,69 € TTC,

### **V - MISE EN PLACE D'UNE CONDUITE RUE CAZAUX MARTY SUR ADE : CHOIX DE L'ENTREPRISE**

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer ces travaux à l'entreprise SOGEP pour un montant de 14 324,08 € HT, (entreprise la moins disante)

### **VI - RENFORCEMENT DE LA CANALISATION EAU POTABLE CHEMIN RURAL DE STE BERNADETTE ET MAILLAGE DES RESEAUX ENTRE LA ROUTE DE LOURDES ET LA ROUTE D'ADE SUR LA COMMUNE DE BARTRES DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL GENRAL DES H.P.**

Monsieur le Président informe le comité syndical qu'il est nécessaire de procéder à un renforcement de la canalisation d'eau potable au CR de Ste Bernadette et à un maillage des réseaux d'eau potable entre la route de Lourdes et la route d'ADE sur la commune de BARTRES.

Monsieur le Président propose au comité syndical de lancer une consultation des entreprises par avis d'appel public à concurrence en application des dispositions prévues du Code des Marchés Publics suivant article 28 (marché à procédure adaptée).

Monsieur le Président propose également de solliciter le Conseil Général des H.P. afin d'obtenir une subvention la plus élevée que possible pour la réalisation de ces travaux.

Proposition adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **VII - RESERVOIR DE BARLEST : MISE EN PLACE CAPTEUR DE NIVEAU**

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide la mise en place d'un capteur de niveau analogique 0-10mCE au réservoir de BARLEST pour un montant de 935,00 € HT.

Ces travaux seront réalisés par la société SAUR.

### **VIII - RESERVOIR DE GEU : MISE EN PLACE D'UN COFFRET SOFREL CELLBOX ET D'UN CAPTEUR DE NIVEAU**

Le comité syndical, à l'unanimité des membres présents, décide la mise en place d'un coffret SOFREL CELLBOX Data et d'un capteur de niveau au réservoir de GEU pour un montant de 2 755,00 € HT.

Ces travaux seront réalisés par la société SAUR.

### **IX - CHOIX DE L'ENTREPRISE POUR LA MISSION DE COORDINATION SPS (JARRET/LOUZOURM)**

Le comité syndical a décidé d'attribuer la mission de coordination SPS à l'entreprise SCP ERIC DUREAU pour un montant de 860,00 € HT, (entreprisela moins disante).

### **X - RAPPORT DU DELEGATAIRE ET COMPTE D'AFFERMAGE 2009**

Monsieur le Président a donné lecture des grandes lignes du rapport du délégataire 2009 et du compte d'affermage 2009.

Ce rapport est à la disposition du public en Mairie de BARTRES ainsi que le compte d'affermage 2009.

### **XI – RAPPORT ANNUEL 2009 DU PRESIDENT.**

Monsieur le Président a donné lecture des grandes lignes du rapport annuel 2009 sur le prix et la qualité du service de l'eau potable du service public.

Ce rapport est à la disposition du public en Mairie de BARTRES

Rapport adopté à l'unanimité des membres présents.

**L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Président lève la séance à 21h45,**

**Le Président,**

**G. CLAVE**